



La CCVI Un territoire de services

page 2

TERRITOIRE
Petits rappels
sur la CCVI et
ses compétences

page 4

INSTANCES
La CCVI,
comment ça
marche ?

page 6

DOSSIER
Les 9 services
de la CCVI en
détails

page 16

VISITE
Le nouvel Hôtel
Communautaire
de Sorigny



Créée en 2001, notre collectivité est peu connue du grand public et pourtant nous agissons au quotidien pour vous depuis 15 ans.

A la lecture de ce document spécialement conçu pour vous faire **découvrir la Communauté de Communes du Val de l'Indre et ses actions**, vous pourrez vous rendre compte de l'importance des services rendus aux habitants du territoire.

Nous avons attendu 15 ans pour construire notre maison commune : l'hôtel communautaire situé à Sorigny, qui rassemble aujourd'hui l'encadrement et la direction des services.

Pour répondre aux attentes des 33 255 habitants de notre

communauté de communes, près de 180 salariés (dont plus de 150 viennent de nos communes) oeuvrent au quotidien au fonctionnement des services, dont certains ont été délégués à des entreprises ou associations que vous pourrez reconnaître dans les pages qui suivent.

La CCVI souffre d'un manque d'informations depuis des années. Je souhaite la doter de moyens de communication adéquats pour qu'à l'image de ce que nous faisons, nous les maires, dans vos communes, vous puissiez être régulièrement informés de l'action communautaire.

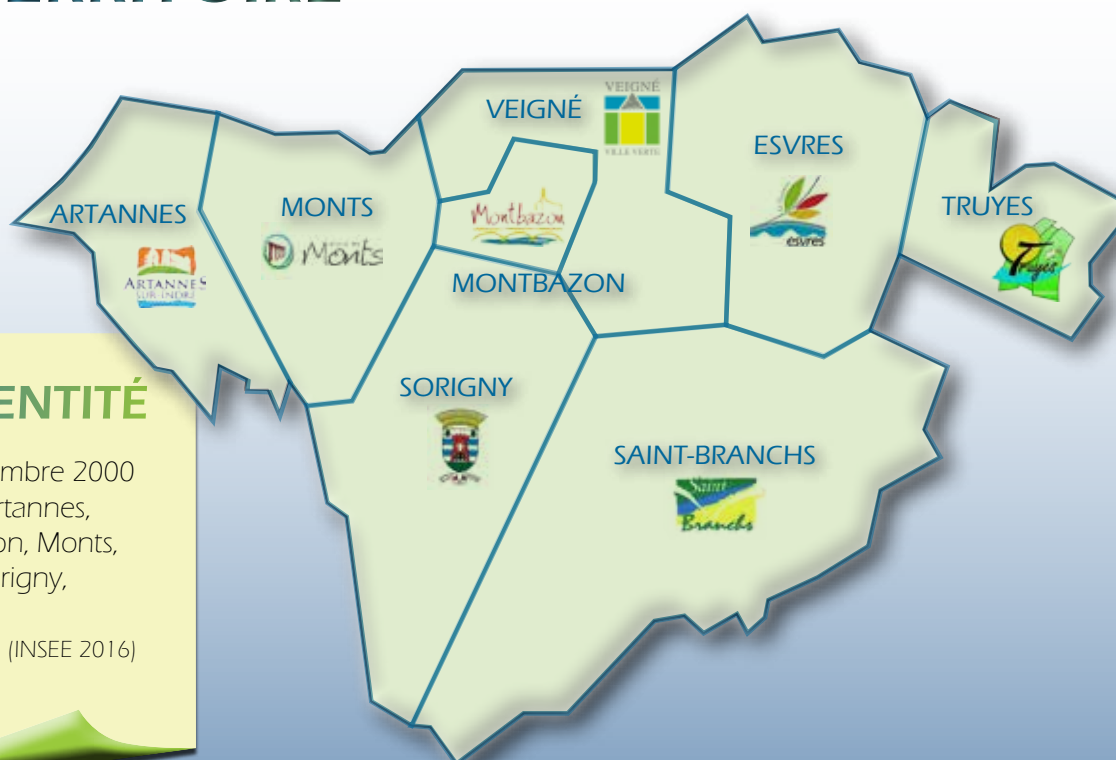


Ce journal en est une première illustration, ainsi que la nouvelle page facebook que vous pouvez désormais consulter, en attendant la réfection du site internet de la CCVI vers un support plus interactif et dynamique dans le courant de l'année 2016.

Bonne lecture à tous !

Alain ESNAULT
Président de la CCVI,
Maire de Sorigny

LE TERRITOIRE



FICHE D'IDENTITÉ

- Créée le 20 décembre 2000
- 8 communes : Artannes, Esvres, Montbazou, Monts, Saint Branches, Sorigny, Truyes, Veigné
- 33 255 habitants (INSEE 2016)
- 228 km²
- 146 hab./km²

VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Monts

Commune
la + peuplée
7623 habitants

Saint
Branchs

Commune
la + vaste
51 km²

Mont-
bazon

Commune
La + dense
643 hab./km²

L'INTERCOMMUNALITÉ

Les français ont une **opinion globalement plutôt positive de l'intercommunalité** et de son action locale, mais ils disent méconnaître son fonctionnement*.

Les premiers exemples d'intercommunalité datent de la fin du XIX^{ème} siècle, souvent sous la forme de syndicats techniques permettant aux communes de s'associer pour équiper leur territoire.

Aujourd'hui, **la totalité des communes de France est fédérée en communautés** et les grands services publics locaux relèvent d'une gestion collective et non plus municipale.

Ce journal propose d'éclairer les choses et de **mettre en lumière tous les services** que la communauté met à la disposition des 33 255 habitants du Val de l'Indre.

* « Les français et l'intercommunalité » (ADCF) sept. 2013

POUR MIEUX comprendre

LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)

Une **personne morale de droit public** (en l'occurrence la CCVI) peut confier la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire, public ou privé. On appelle cela la délégation de service public. C'est le régime le plus fréquent de **gestion déléguée des services publics**.

Si la collectivité gère en direct le service, on parle alors de **gestion en régie**, ce qui est le cas à la CCVI pour la plupart des services, comme vous allez pouvoir le constater dans les pages suivantes.

LES COMPÉTENCES CONFIÉES À LA CCVI

Depuis 2001, les 8 communes du territoire ont choisi de confier à la communauté de communes du Val de l'Indre **12 domaines de compétences** qui ont permis de multiplier la capacité d'investissement du territoire et d'**élaborer des projets communs**.

En plus des compétences originelles de l'aménagement du territoire, du développement économique, des déchets ménagers ou de l'enfance-jeunesse, la CCVI gère aussi depuis janvier 2013 la lecture publique, depuis janvier 2014 le service de l'eau potable et de l'assainissement et, depuis juillet 2015 le service ADS qui instruit les permis de construire.

La CCVI a donc en charge aujourd'hui douze compétences qui sont **gérées en régie dans les 9 services** de l'hôtel communautaire :



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET INSERTION PROFESSIONNELLE



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE,
HABITAT ET FONCIER, NUMÉRIQUE



TOURISME



ENFANCE
JEUNESSE



CULTURE



ÉQUIPEMENTS
SPORTIFS



DÉCHETS
MÉNAGERS



HYDRAULIQUE, EAU
ET ASSAINISSEMENT



URBANISME
DROIT DES SOLS



La CCVI est l'**une des communautés de communes les plus avancées dans les prises de compétences** et dans la construction d'équipements petite enfance, sportifs et culturels, grâce à une **politique ambitieuse d'investissement** depuis de nombreuses années.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COMMENT ÇA MARCHE ?

Les 33 255 habitants de chacune des 8 communes de la CCVI ont **élu leurs conseillers communautaires au suffrage universel** direct lors des élections municipales de 2014.

La représentation de chaque commune est fonction de sa population, et pour notre communauté de communes, les conseillers sont au nombre de 31 et composent **le conseil communautaire**.

**BUDGET GLOBAL
AU SERVICE
DES COMMUNES
25 MILLIONS €**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

ARTANNES SUR-INDRE	Monsieur	HOULARD	Pascal
	Madame	DELACOTE	Isabelle
	Monsieur	ECHOUARD	Stéphane
ESVRES SUR-INDRE	Monsieur	GASSOT	Jean-Christophe
	Madame	LE BRONEC	Josiane
	Monsieur	DELHOMMAIS	Eric
	Monsieur	HENTRY	Michel
MONTBAZON	Monsieur	REVÊCHE	Bernard
	Madame	GINER	Sylvie
	Monsieur	ROYOUX	Christian
	Madame	RENAUD	Odile
MONTS	Madame	GUILLERMIC	Valérie
	Monsieur	RICHARD	Laurent
	Madame	PERROUD	Sandrine
	Monsieur	CAMPOS	Daniel
	Madame	PREVOST	Katia
	Monsieur	DURAND	Jacques
SAINT- BRANCHS	Monsieur	NATHIÉ	Patrick
	Madame	ANDRÉ	Valérie
	Monsieur	BRÉDIF	Jean-Claude
SORIGNY	Monsieur	ESNAULT	Alain
	Madame	GABORIAU	Francine
	Monsieur	GAUVRIT	Jean-Christophe
TRUYES	Monsieur	de COLBERT	Stéphane
	Madame	BEAUCHAMP	Dominique
	Madame	FAYE	Marie-Dominique
VEIGNÉ	Monsieur	MICHAUD	Patrick
	Madame	LAJOUX	Pascale
	Monsieur	FROMENTIN	Pierre
	Madame	LABRUNIE	Marlène
	Monsieur	LAFON	Christophe

Le conseil communautaire se réunit 2 fois par trimestre en **séance publique à l'hôtel communautaire**.

Il **vote le budget**, le compte administratif, le taux des taxes, **délibère sur les orientations** en matière de développement économique, ou encore d'aménagement de l'espace communautaire et d'équipements (culturels et sportifs), d'équilibre social (enfance, jeunesse, insertion professionnelle), d'environnement (gestion des déchets, eau et assainissement) et de tourisme. Il prend connaissance des diverses délibérations prises en bureau et des décisions du président.

C'est l'organe délibérant de l'établissement public.

Le conseil communautaire actuel, lors de sa première séance du 17 avril 2014, a élu **le président, Alain Esnault**, et les 7 vice-présidents, qui composent à eux 8 le bureau communautaire.

LE BUREAU

Le **Bureau** est l'organe exécutif de la communauté de communes. Il est composé du Président et des Vice-présidents. Il se réunit deux fois par mois.

Président

ALAIN ESNAULT

Maire de Sorigny
Commission Moyens Généraux



1^{er} vice-président

PATRICK MICHAUD

Maire de Veigné
Commission Aménagement du Territoire,
Habitat et Foncier, Numérique



2^{ème} vice-présidente

VALERIE GUILLERMIC

Maire de Monts
Commission Actions Sociales et Socio-éducatives
Commission Lecture Publique



3^{ème} vice-président

BERNARD REVÊCHE

Maire de Montbazon
Commission Culture et Équipements Sportifs



4^{ème} vice-président

PASCAL HOULARD

Adjoint au maire d'Artannes
Commission Déchets Ménagers



5^{ème} vice-président

JEAN-CHRISTOPHE GASSOT

Maire d'Esves
Commission Développement Économique,
Tourisme, Emploi et Insertion Professionnelle



6^{ème} vice-président

PATRICK NATHIÉ

Conseiller Municipal de Saint-Branches
Commission Communication et
Mutualisation des services



7^{ème} vice-président

STÉPHANE DE COLBERT

Maire de Truyes
Commission Eau potable,
Assainissement et Hydraulique



Patrick Michaud, Stéphane de Colbert, Bernard Revêche, Jean-Christophe Gassot
Alain Esnault, Pascal Houlard, Valérie Guillermic, Patrick Nathié

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Chaque vice-président a en charge une des commissions thématiques.

Toutes **les commissions sont liées aux différents services** de la CCVI.

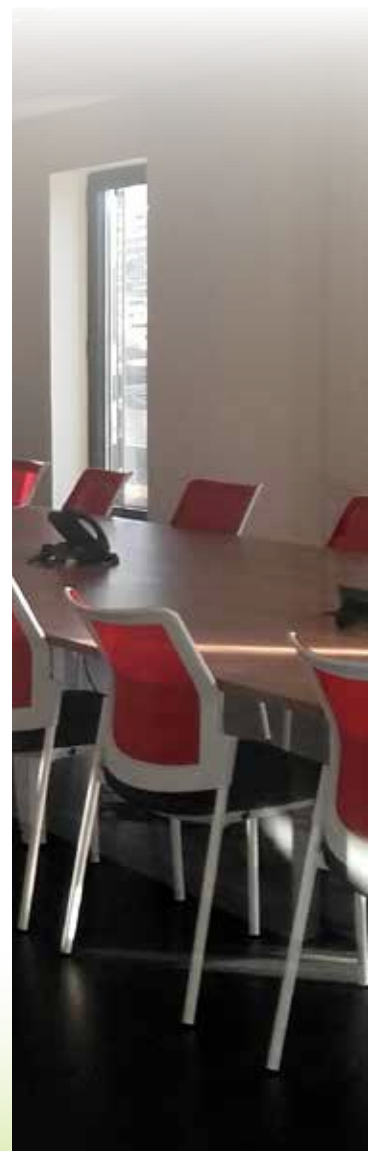
Elles sont composées de conseillers communautaires ou municipaux, à raison de 2 par commune.

Ce sont des **instances de débat** permettant l'élaboration de propositions à soumettre au Bureau, puis au Conseil communautaire.

Ces commissions sont **animées par les agents responsables des services** concernés.

Elles mettent en œuvre les projets de la Communauté de Communes du Val de l'Indre en s'appuyant sur **près de 180 agents répartis dans les 9 grands services de la CCVI.**

Les actions des services sont coordonnées depuis l'hôtel communautaire par Hélène Mauranges, Directrice Générale des Services.





**COMPÉTENCE
COMMUNAUTAIRE
DEPUIS
JANVIER 2001**

Première compétence transférée aux intercommunalités, le service développement économique est le fer de lance de la CCVI. Afin de développer et garantir l'attractivité du territoire, une équipe technique pluridisciplinaire travaille aux côtés des élus.

Il y a 3 grandes orientations dans ce service :

- **Aménagement et entretien des 9 zones d'activités** du territoire situées sur les 8 communes (sauf Isoparc qui est gérée spécialement par Sud Indre Développement)
- **Aide à l'installation des entreprises** et accompagnement des porteurs de projets économiques sur notre territoire
- **Soutien aux associations d'insertion** professionnelle : PISE, Association Travail et Solidarité, CRIA37 (lutte contre l'illettrisme)

Vice-président en charge
Jean-Christophe GASSOT
Maire d'Esves-sur-Indre



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & INSERTION PROFESSIONNELLE



Ateliers relais sur La zone d'activités ISOPARC de SORIGNY

DÉLÉGATION POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE



Depuis 2002, l'association PISE a délégué au nom de la CCVI (40 000 € de subventions) pour promouvoir l'insertion professionnelle sur le territoire du Val de l'Indre

RESPONSABLE DU SERVICE

Hélène Mauranges
DGS
39 ans

BUDGET du service

830 000 €

RÉALISATIONS 2015

- 7 ateliers-relais, sur les zones d'activités Even'Parc, à Esves, et Isoparc, à Sorigny, représentant 1 200 m², ont été mis à la disposition des entreprises du territoire ayant temporairement besoin de locaux.
- La zone d'activités de La Bouchardière, au nord de Monts, a été étendue pour compter 7 nouveaux lots pour de nouvelles entreprises.

**PROJET
prioritaire
2016**

La mutualisation du service est à l'étude, en termes de personnel et de moyens, avec les communautés de communes voisines pour une meilleure efficacité et une plus grande visibilité.

Les membres de la commission

Artannes	Esves	Montbazou	Monts	Saint-Branches	Sorigny	Truyes	Veigné
Pascal Houllard	Jean-Christophe Gassot Vice-Ptit	Christian Royoux	Katia Prevost	Jean-Claude Brédif	Frédéric Bois	Dominique Beauchamp	Pierre Fromentin
Emmanuel Dufay	Eric Delhommeis	Odile Renaud	Daniel Campes	Béatrice Souchet	Stéphanie Lefief	André Malaguti	Laurent Guénaut



**COMPÉTENCE
COMMUNAUTAIRE
DEPUIS
JANVIER 2001**

L'aménagement du territoire a lui aussi été l'un des premiers à être pris en charge par la communauté de communes.

Il vise à organiser une vision communautaire et fédératrice sur l'aménagement de l'ensemble du territoire, notamment en suivant les travaux du SCOT (schéma de cohérence territoriale).

Il agit avec les communes, en soutien pour leurs opérations d'urbanisme (PLU).

- **Gérer les ZAC** (zones d'aménagement concerté) des Gués de Veigné et d'Even'Parc à Esvres.
- Mettre en place et suivre le **Plan Local de l'Habitat** (PLH)
- Gérer les dispositifs d'aide à la **création de logements sociaux**
- Gérer le déploiement de la **fibres optique**

Vice-président en charge
Patrick MICHAUD
Maire de Veigné



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ÉQUIPEMENT, HABITAT & NUMÉRIQUE



Foyer des jeunes travailleurs à Montbazon

DÉLÉGATION POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT



Pour 2013-2015



En 2016

Pour 2013-2015, l'association PACT a délégué au nom de la CCVI (100 000 € de subventions) pour promouvoir l'amélioration de l'habitat sur le territoire du Val de l'Indre

RESPONSABLE DU SERVICE

Bernard Meunier
Urbaniste
59 ans

**BUDGET
du service**
110 000 €

**PROJETS
prioritaires
2016**

RÉALISATIONS 2015

- Lancement de notre Agenda 21, avec plateforme internet et consultations participatives.
- Arrivée du très haut débit par secteurs sur notre territoire pour couvrir en priorité les zones d'activités de Montbazon, Sorigny, Veigné et Esvres.

Poursuite de l'installation du très haut débit avec une priorité pour les zones d'activités (Veigné et Esvres notamment).

Deuxième tranche de travaux au lieu-dit La Messandière de la ZAC des Gués de Veigné.

Les membres de la commission

Artannes	Esvres	Montbazon	Monts	Saint-Branches	Sorigny	Truyes	Veigné
Bertrand Poitou	André Desplat	Christian Royoux	Stéphane Le Tennier	Jean-Claude Brédif	Jean-Christophe Gauvrit	Marie-Dominique Faye	Patrick Michaud <i>Vice-Pdt</i>
Michel Guillot	Jean-Charles Garreau	Odile Renaud	Fabrice Renard-Dewynter	Gilles Arrault	Jean-Marc Fautrero	André Malaguti	Alain Delhoume



**COMPÉTENCE
COMMUNAUTAIRE
DEPUIS
JANVIER 2004**

Le service tourisme de la communauté de communes est chargé de l'animation et de la promotion du territoire.

- **Entretien des 20 chemins de randonnée** du territoire : 291 kilomètres.
- **Entretien des circuits de l'Indre à vélo**, des boucles cyclo et des chemins de Saint Jacques de Compostelle.
- **Actions partenaires avec l'office de tourisme** du Val de l'Indre :
les automnales de la gastronomie et du goût, le festival des randonnées, la Grande Vadrouille.



Vice-président en charge
Jean-Christophe GASSOT
Maire d'Esves-sur-Indre



Office de tourisme du Val de l'Indre à Montbazon

DÉLÉGATION POUR LE TOURISME



Depuis 2002, l'Office de Tourisme du Val de l'Indre a reçu délégation au nom de la CCVI (145 000 € de subventions) pour promouvoir le tourisme, animer et valoriser le patrimoine touristique sur le territoire du Val de l'Indre

RESPONSABLE DU SERVICE

Aurélie Michel
Géographe
26 ans

BUDGET du service

220 000 €

**PROJET
prioritaire
2016**

RÉALISATIONS 2015

- La création du grand office de tourisme composé des offices du Val de l'Indre, d'Azay-le-Rideau, de Sainte-Maure-de-Touraine et de Chinon (Ouest Touraine Loire Valley) est en cours.
- La plateforme interactive de collecte de la taxe de séjour a été mise en place à l'été 2015 pour simplifier les démarches des hébergeurs du territoire.

Cette année doit avoir lieu la refonte des itinéraires de tous les chemins de randonnée de notre territoire avec le Comité Départemental de Randonnée.

Les membres de la commission

Artannes	Esves	Montbazon	Monts	Saint-Branches	Sorigny	Truyes	Veigné
Pascal Houlard	Jean-Christophe Gassot Vice-Pât	Christian Royoux	Katia Prevost	Jean-Claude Brédif	Frédéric Bois	Dominique Beauchamp	Pierre Fromentin
Emmanuel Dufay	Eric Delhommais	Odile Renaud	Daniel Campos	Béatrice Souchet	Stéphanie Lefiel	André Malaguti	Laurent Guénaut



**COMPÉTENCE
COMMUNAUTAIRE
DEPUIS
JANVIER 2004**

Le service Enfance Jeunesse de la communauté de communes propose une politique publique éducative et de loisirs à destination des 0-18 ans sur tout le territoire.

Accompagnement de la **Petite Enfance** (0-4 ans) : près de 500 enfants dans les 8 crèches

Accueil des assistantes maternelles et des parents (2 relais et 1 lieu d'accueil)

8 **Accueil de loisirs et périscolaire** (3-13 ans) pour 2 000 enfants.

8 **Accueils jeunes** (14-18 ans) et un point d'information pour la jeunesse (PIJ)

Toutes nos structures sont habilitées et déclarées avec du personnel formé et qualifié.

Près de 3 000 jeunes passent dans les structures du service chaque année.

**Vice-présidente en charge
Valérie GUILLERMIC**

Maire de Monts



ENFANCE JEUNESSE



*Accueil de Loisirs Sans Hébergement
à Saint Branchs*

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA PETITE ENFANCE



**MUTUALITÉ
FRANÇAISE**

La mutualité française a délégué au nom de la CCVI (960 000 € de contributions) pour la gestion des crèches sur le territoire

RESPONSABLE DU SERVICE

Jérémy Bouquin
Responsable
Enfance Jeunesse
40 ans

BUDGET du service

5,8 M€

**PROJETS
prioritaires
2016**

RÉALISATIONS 2015

- La CCVI a réservé 6 berceaux dans la nouvelle crèche d'entreprises Baby's O Parc à Sorigny.
- La mise en place des nouveaux rythmes scolaires sur l'ensemble des écoles du territoire.

Mise en place de la facture électronique pour l'accueil de loisirs et le périscolaire.

A l'étude : une nouvelle maison d'assistantes maternelles (MAM) pour les tout-petits.

Aménagement de l'accueil de loisirs pour les maternelles à l'école d'Esvres.

Les membres de la commission

Artannes	Esvres	Montbazou	Monts	Saint-Branchs	Sorigny	Truyes	Veigné
Sabine Sitter	Josiane Le Bronec	Olivier Colas-Bara	Valérie Guillermic Vice-Pdte	Jean-Claude Brédif	Francine Gaboriau	Dominique Beauchamp	Pascale Lajoux
Marine Marchais	Céline Gosmat	Olivier Darfeuille	Laurent Richard	Valérie André	Annick Boissel	Jérôme Birocheau	Aline Jasnin

DÉCHETS MÉNAGERS



**COMPÉTENCE
COMMUNAUTAIRE
DEPUIS
JANVIER 2003**

Issu de l'ancien Syndicat de gestion des ordures ménagères de Montbazon-Veigné (SIVOM), le service Déchets Ménagers de la CCVI est aujourd'hui constitué d'une équipe de collecte de 12 personnes pour la gestion des déchets sur l'ensemble des 8 communes :

- Collecte en porte à porte des ordures ménagères (**bacs noirs**)
- Collecte des déchets recyclables (**sacs jaunes**)
- Collecte du **verre** en point d'apport volontaire
- Tri des déchets recyclables et leur **recyclage**
- **Traitement des déchets** non valorisables
- **Gestion des déchèteries** d'Esves et Saint Branchs
- Animation du territoire pour la réduction des déchets ménagers et l'éducation au recyclage des nouveaux déchets.

**Vice-président en charge
Pascal HOULARD**

1^{er} adjoint au maire d'Artannes



Les Bennes à Ordures Ménagères (BOM) sur le site de la Grange Barbier à Montbazon

**DÉLÉGATION
POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE,
LES DÉCHÈTERIES
ET LES DÉCHETS VERTS**



L'entreprise COVED a reçu délégation au nom de la CCVI (1 430 000 €) pour collecter les sacs jaunes, gérer les 2 déchèteries et collecter les déchets verts sur les communes de Montbazon, Monts et Veigné.

**RESPONSABLE
DU SERVICE**

Anne Mancel
Technicienne
Environnement
38 ans

**BUDGET
du service**

3,5 M€

**PROJET
prioritaire
2016**

RÉALISATIONS 2015

- Mise à disposition de composteurs sur simple demande pour réduire la poubelle grise.
- Achat d'une nouvelle benne à ordures ménagères (220 000 €) pour collecter dans les nouveaux lotissements.

Amélioration de la sécurité sur les 2 déchèteries du territoire et mise aux normes.

Réfection du chemin de la déchèterie d'Esves.

Lancement d'une étude pour une nouvelle déchèterie sur notre territoire.

Les membres de la commission

Artannes	Esves	Montbazon	Monts	Saint-Branchs	Sorigny	Truyes	Veigné
Pascal Houlard Vice-Préf	Jean-Charles Garreau	Christian Royoux	Jean-Michel Pereira	Jean-Claude Brédif	Jean-Christophe Gauvrit	Martine Coutable	Christophe Lafon
Emmanuel Dufay	Jean-Pierre Paul	Jean-Jacques Brun	Guyliène Bigot	Patrice Barreau	Christian Desile	Thierry Nau	Laurent Guénault



**COMPÉTENCE
COMMUNAUTAIRE
DEPUIS
JANVIER 2014**

Le service Eau et Assainissement de la CCVI est composé de 2 spécialistes en hydraulique qui assurent 4 grands axes de coordination sur les 8 communes du territoire :

- **Gestion des réseaux** d'eau potable et d'assainissement (définition, programmation et réalisation des travaux)
- **Gestion des contrats** confiés au fournisseur d'eau et prestataire du service d'assainissement collectif (VEOLIA)
- **Réalisation des contrôles** sur les installations d'assainissement non collectif (fosses septiques individuelles)
- **Entretien des rivières** Indre et de ses affluents

L'exploitation des forages, la distribution de l'eau et le traitement des eaux usées ont été confiés à VEOLIA.

Vice-président en charge
Stéphane de COLBERT
Maire de Truyes



EAU, ASSAINISSEMENT & HYDRAULIQUE



Station d'épuration de Sorigny

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT



DÉLÉGATION POUR L'ENTRETIEN DES RIVIÈRES



(157 000 € de contributions)

RESPONSABLE DU SERVICE

Sophie Duterte
Ingénieur Agronome
42 ans

BUDGET du service

6,5 M€

**NOUVELLE
compétence
2016**

RÉALISATIONS 2015

- L'ancien syndicat de gestion de l'eau Truyes-Esvres-Cormery a été dissous, les équipements sont désormais gérés par la CCVI qui revendra de l'eau à Cormery.
- Dans un souci d'amélioration de la qualité de l'eau, la CCVI a raccordé la station de forage de Sorigny au château d'eau de Montbazon.

La CCVI prend en charge, depuis le 1^{er} janvier 2016, la compétence de l'assainissement non collectif sur tout le territoire. Le service assure désormais le contrôle des installations sur les 8 communes.

Les membres de la commission

Artannes	Esvres	Montbazon	Monts	Saint-Branches	Sorigny	Truyes	Veigné
Richard Collas	Jean-Charles Garreau	Bernard Revêche	Pierre Latourette	Valérie André	Jean-Christophe Gauvrit	Stéphane de Colbert Vice-Pdt	Pierre Fromentin
Stéphane Echouard	Gilles-André Jeanson	Eric Rival	Jacques Durand	Gilles Arrault	Antoine Robin	Patrick-Jean Lechevallier	Jean Chagnon

ACTIONS CULTURELLES



**COMPÉTENCE
COMMUNAUTAIRE
DEPUIS
JANVIER 2001**

Le service prend en charge la mise en place d'actions culturelles sur le territoire par l'obtention de financements auprès de la région et du département.

Le service publie chaque année **l'agenda culturel** et noue des partenariats pour

DÉLÉGATION POUR LE CINÉMA COMMUNAUTAIRE **LE GÉNÉRIQUE**

Depuis septembre 2012, la CCVI est propriétaire du cinéma et a confié l'animation aux **Amis de l'espace Pierre Méry**



Cinéma communautaire à Montbazon

RESPONSABLE DU SERVICE

Nicolas Roquain
Historien
41 ans

**BUDGET
du service
270 000 €**

l'animation culturelle du territoire (saison culturelle et différents festivals).

Enfin, c'est le service qui gère le transport collectif des scolaires à destination du cinéma et des manifestations culturelles intercommunales.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



**COMPÉTENCE
COMMUNAUTAIRE
DEPUIS
JANVIER 2001**

**BUDGET
du service
966 000 €**

La CCVI est propriétaire de différents équipements sportifs qui sont mis à la disposition de tous les habitants du territoire :

- Les 2 **piscines communautaires** de Saint Branches et Monts (SPADIUM)
- Les **salles multi-activités** de Montbazon, Esvres, Sorigny et Veigné dont la gestion est laissée aux communes
- Le **Gymnase de Truyes**
- La **base nautique** de Veigné

Le service prend aussi en charge le **transport collectif des scolaires** à destination des piscines communautaires.

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC PISCINE DE MONTS



Le Spadium a reçu délégation au nom de la CCVI (630 000 € de subventions) pour la gestion de la piscine et notamment l'accueil des scolaires

**Vice-président en charge
Bernard REVÊCHE
Maire de Montbazon**



RÉALISATIONS 2015

- Livraison des premières salles multiactivités de Montbazon, Sorigny, Esvres et Veigné.

**PROJET
phare
2016**

Lancement des travaux de la salle multiactivités de Monts.

Les membres de la commission

Artannes	Esvres	Montbazon	Monts	Saint-Branches	Sorigny	Truyes	Veigné
Isabelle Delacote	Sylvie Queneau	Bernard Revêche Vice-Pdt	Sandrine Perroud	Valérie André	Sophie Leroux	Marie-Dominique Faye	Marlène Labrunie
Stéphane Echouard	Nathalie Berton	Nancy Tesier	Valérie Guillermic	Daniel Balanger	Jacqueline Métivier	Dominique Beauchamp	Christophe Lafon



**COMPÉTENCE
COMMUNAUTAIRE
DEPUIS
JANVIER 2013**

Le réseau communautaire des bibliothèques de la CCVI regroupe les bibliothèques et médiathèques des 8 communes du territoire.

Il offre ainsi à tous les habitants du territoire un service de lecture publique structuré et complet, riche des catalogues de chacune des communes.

Pour donner l'accès à la lecture et à la culture à tous, le réseau CCVI propose les ouvrages des 8 bibliothèques du territoire, grâce notamment à une navette qui se charge de transférer les livres entre les communes.

Par les partenariats entretenus, le réseau propose aussi un accès privilégié aux offres (numériques notamment) du département, et met en place de nombreuses animations culturelles de proximité.

**Vice-présidente en charge
Valérie GUILLERMIC**

Maire de Monts



LECTURE PUBLIQUE



ASSOCIATIONS PARTENAIRES

- L'association de la bibliothèque de Truyes
- L'association du Moulin à Veigné
- Atout Lire à Sorigny
- Anim'à Livres à Esvres
- Objectif Images à Esvres
- Livre et culture à Monts

RESPONSABLE DU SERVICE

Anne Coger
Bibliothécaire
42 ans

**BUDGET
du service
430 000 €**

RÉALISATIONS 2015

- Lancement du partenariat avec le portail numérique Nom@de de la Bibliothèque départementale.
- Lancement du nouveau portail du réseau des bibliothèques de la CCVI accessible à tous pour réserver des ouvrages dans les 8 bibliothèques.

**PROJETS
prioritaires
2016**

Réaménagement des horaires d'ouverture pour un meilleur service auprès des lecteurs.

Développement des offres numériques pour tous.

Les membres de la commission

Artannes	Esvres	Montbazou	Monts	Saint-Branches	Sorigny	Truyes	Veigné
Isabelle Delacote	Sylvie Queneau	Bernard Reyêche	Sandrine Perroud	Valérie André	Sophie Leroux	Marie-Dominique Faye	Marline Labrunie
Stéphane Echocard	Nathalie Berton	Nancy Texier	Valérie Guillermic Vice-Prte	Daniel Balanger	Jacqueline Métivier	Dominique Beuchamp	Christophe Lafon



COMMUNICATION ET MUTUALISATION DES SERVICES

PROJETS prioritaires 2016

L'État a exigé des collectivités territoriales l'établissement d'un schéma directeur pour la **mutualisation des services et des coûts** entre la CCVI et les communes qui la composent.

La commission communication et mutualisation des services a d'abord établi une réflexion globale sur les actions à mener (pilotage de la mutualisation, audit de la communication) et a en charge depuis 2014 :

- La mise en oeuvre de la mutualisation
- La communication interne entre les agents de tous les services de la CCVI
- La communication inter-communautaire entre les services de la CCVI et les communes
- La communication externe avec les médias et les habitants de la collectivité
- La gestion des salons et de l'évènementiel

RÉALISATIONS 2015

- Établissement d'une charte de mutualisation qui engage les 8 communes dans un processus volontaire de mutualisation des efforts.
- Publication du schéma de mutualisation qui pose les bases méthodologiques du travail de mise en commun volontaire des services et des coûts entre les communes.
- Établissement progressif d'une charte graphique des services de la CCVI.
- Publication harmonisée et centralisée des différents documents, format papier ou numérique, produits par les différents services (*plus de 100 documents*).

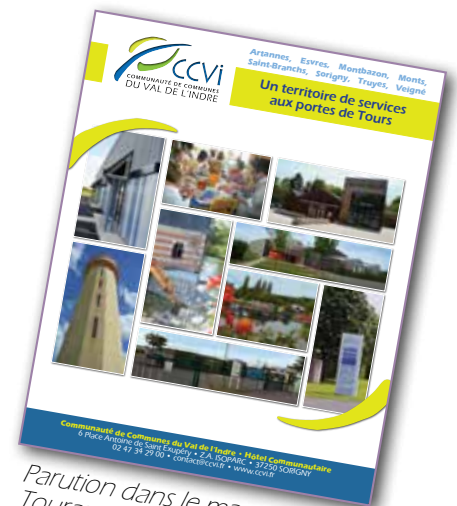
Applications concrètes des premières démarches de mutualisation volontaire des communes (regroupement de commandes, matériel partagé...)

Réfection globale du site internet de la CCVI, dans le plan de communication à destination des 33 255 habitants du Val de l'Indre.

BUDGET
du service
130 000 €



Publication du schéma de mutualisation de la CCVI



Parution dans le magazine Tourang'L à la rentrée 2015

Vice-président en charge
Patrick NATHIÉ
Conseiller municipal de St Branches



Les membres de la commission

Artannes	Esvres	Montbazou	Monts	Saint-Branches	Sorigny	Truyes	Veigné
Bertrand Poltou	Josiane Le Bronet	Christian Royoux	Valérie Guillemic	Patrick Nathié Vice-Prés	Francine Gaboriau	Dominique Beauchamp	Patrick Michaud
Michel Guillot	Francis Cousteau	Jacky Tempplier	Elodie Wiczorek	Nathalie Fossier	Jean-Marc Fautrero	Stéphane De Colbert	Nathalie Aymard-Cezac



URBANISME

APPLICATION DU DROIT DES SOLS

L'État a exigé que la compétence d'instruction des permis de construire dont la Direction Départementale du Territoire s'occupait jusque là, soit transférée aux communes. Sur notre territoire, les communes ont choisi de travailler sur le plan communautaire.

Précurseur de l'esprit de mutualisation qui anime la majorité des acteurs de la CCVI, la mise en place du service, initiée en 2014, s'est concrétisée en juillet 2015 avec

**MUTUALISATION
DU SERVICE POUR LES 3
COMMUNAUTÉS DE COMMUNES
DU VAL DE L'INDRE,
DE SAINTE MAURE DE TOURAINE
ET DU PAYS D'AZAY LE RIDEAU**



BUDGET
du service
250 000 €
dont part CCVI 137 000 €

**RESPONSABLE
DU SERVICE**
Clémence Bion
Instructeur
29 ans

l'intégration à la CCVI d'un service mutualisé d'instruction des permis de construire pour les 3 communautés de communes du Val de l'Indre, du Pays d'Azay le Rideau et de Sainte Maure de Touraine.

MOYENS GÉNÉRAUX



**RESPONSABLE
DU SERVICE**
Pascal Prince
Directeur Financier
42 ans

La CCVI s'est dotée, depuis janvier 2015 d'un directeur financier et d'un pôle **finances et contrôle de gestion** de 4 personnes dédiées pour assurer la transparence et la bonne gestion des dotations et des marchés publics.

Avec près de 180 salariés, la CCVI compte désormais 2 personnes au service de **gestion des ressources humaines** : paiement des salaires, suivi de congés, mais aussi formations et retraites pour l'ensemble des services.



**RESPONSABLE
DU SERVICE**
Frédérique Maillot
Directrice des
Ressources Humaines
60 ans

Président en charge
Alain Esnault
Maire de Sorigny



Enfin, la CCVI assure **l'entretien et la mise aux normes** éventuelle des 62 bâtiments dont elle est propriétaire sur l'ensemble du territoire (comme la médiathèque de Sorigny, le pôle jeunesse d'Artannes ou l'ALSH de Saint Branchs par exemple)

Les membres de la commission

Artannes	Ésvres	Montbazou	Monts	Saint-Branchs	Sorigny	Truyes	Veigné
Bertrand Poitou	Patrice Garnier	Bernard Revêche	Valérie Guillemic	Patrick Nathié	Alain Esnault Président	Marie-Dominique Faye	Pierre Fromentin
Pascal Houllard	Michel Hentry	Sylvie Giner	Jacques Durand	Daniel Balanger	Francine Gaboriau	Annick Aumague	Jean-Marc Labro

VISITE GUIDÉE LE NOUVEL HÔTEL COMMUNAUTAIRE

Les services de la CCVI se sont installés, depuis juillet 2015, dans le nouvel hôtel communautaire situé sur la zone d'activités Isoparc à Sorigny.

La construction de ce bâtiment répondait au besoin de **regrouper** dans un même lieu **l'ensemble des services** de la CCVI, **jusqu'alors éparpillés sur le territoire**. Ce regroupement a permis :

- Une mutualisation des coûts de fonctionnement (abonnements, allers-retours, loyers).
- Une meilleure cohésion des agents de la CCVI avec une visibilité de l'action globale.
- Une plus grande facilité d'échanges entre services.
- Une meilleure visibilité de la CCVI et de ses compétences en un seul lieu.
- Un meilleur accueil du public.

Cela a permis de gagner en efficacité et en fluidité dans l'organisation du travail au quotidien.

La décision avait été prise par les élus communautaires du mandat précédent, sous la présidence de Monsieur Jacques Durand. La première pierre a été posée en septembre 2014, elle déclenchait **9 mois de travaux, pour la création d'un bâtiment résolument moderne**, conçu par le cabinet d'architecte Chevalier & Guillemot pour un budget prévisionnel de 1,52 M€ qui a été respecté.

Le bâtiment, d'une surface de plus de 1 200 m², obéit aux normes RT 2012 et est **très économe en énergie**.

Il se compose de 2 ailes reliées par un sas qui constitue un grand hall d'entrée. L'aile droite, propriété de Sud Indre Développement, est ce que l'on appelle un bâtiment passif : il génère et recycle sa propre énergie, sans chauffage ou climatisation, grâce à son système d'isolation intelligent. **Les salles de réunion et de visioconférence sont partagées** avec la CCVI et louées aux entreprises.

L'aile gauche, le plus grand des 2 bâtiments, constitue, à proprement parler, l'hôtel communautaire avec 860 m² au sol, son grand hall d'accueil, 31 bureaux avec 45 postes de travail, 3 salles de réunion, 3 salles d'archives, 1 salle pour le serveur informatique, 1 salle reproduction et imprimantes, 1 salle de pause équipée, une terrasse extérieure pour le personnel, et un ascenseur pour l'accès au 2^{ème} étage.

Tout le bâtiment respecte les règles d'accessibilité aux personnes handicapées et à mobilité réduite. Il est sécurisé et équipé de caméras à l'entrée.

Le bâtiment a été officiellement réceptionné le 3 juillet 2015, et le déménagement général de tous les services jusqu'alors éclatés de la CCVI a eu lieu le mercredi 15 juillet.



Inauguré à la mi-septembre 2015, ce nouveau lieu offre désormais aux 33 255 habitants de la CCVI les meilleures conditions possibles d'accueil et de service.



ENSEMBLE
LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Édité par la CCVI

6 place Antoine de Saint-Exupéry
Z.A. ISOPARC • 37250 SORIGNY

Tél. : 02 47 34 29 00

contact@ccvi.fr • www.ccvi.fr

Directeur de la Publication :

Alain Esnault

Conception et rédaction :

Service Communication de la CCVI

Photos : CCVI, freepik, Noun project

Impression : onlineprinters

Dépôt légal à parution

Tiré à 15 500 exemplaires